## Fiscalité transfrontalière

C'est bien ce jeudi 21 mars, à 20 h, au centre culturel de Distroff, que se tiendra la réunion d'information sur la fiscalité transfrontalière organisée par l'association Citoyens de Distroff (CdD) à 20 h.

L'objet de cette réunion sera d'expliquer le système fiscal luxembourgeois, d'aborder la convention contre les doubles impositions, d'informer sur les obligations déclaratives en France et au Luxembourg et d'informer sur tous les avantages fiscaux dont les frontaliers peuvent bénéficier dans les deux pays.

Divers documents reprenant les éléments clés seront à disposition à l'issue de la réunion et il sera possible de prendre rendez-vous, à titre privé, pour une étude fiscale personnalisée gratuite.

**Entrée libre**

## URGENCES

**Samu 57**
**Tous secteurs :** aide médicale urgente (tél. 15).

**Médecin**
**Guénange :** téléphoner au cabinet du médecin traitant.

**Pharmacie**
**Tous secteurs :** composez le 3237.

**Sapeurs-pompiers**
**Tous secteurs :** tél. 18.

**Gendarmeries**
**Guénange :** boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
**Metzervisse :** rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
**Sierck-les-Bains :** place de la Grô (tél. 03 82 83 70 01).

**Ambulances**
**Guénange :** Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
**Kédange-sur-Canner :** 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
**Metzervisse :** Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).
**Sierck-les-Bains :** tél. 03 82 83 71 01.

## NÉCROLOGIE

### Mme Lucie Philippe

**ABONCOURT.** — Nous apprenons le décès de Mme Lucie Philippe, née Gravelat, survenu le 19 mars à Thionville, à l'âge de 91 ans.

Née le 29 janvier 1922 à Vaulry, Mme Philippe a exercé l'essentiel de sa carrière d'institutrice à Aboncourt, et était secrétaire du conseil de fabrique et membre du CCAS de la commune.

Avant de se retirer à la maison de retraite Les Epis d'or de Thionville, Mme Philippe résidait à Aboncourt.

Elle avait épousé M. Marie Joseph Louis Philippe, le 14 septembre 1946 à Blond, et eut la douleur de le perdre en 1987. Elle était entourée de l'affection de ses cinq enfants, Marie-Jeanne, Guy, Dominique, Daniel et Marité, et faisait le bonheur de ses neuf petits-enfants, Benoît, Emerence, Jean-Eudes, Anne-Estelle, Jérôme, Charlotte, Hélène, Adrian-Marie, Corentin, et de ses sept arrière-petits-enfants, Ewan, Mado, Zoé, Matias, Nathan, Pélagie et Joachim.

La défunte repose au centre funéraire Saint-François de Thionville. La cérémonie d'enterrement sera célébrée le samedi 23 mars, à 10 h, en l'église d'Aboncourt, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

### Mme Odette Evrard

**ABONCOURT**. — Nous apprenons le décès de Mme Odette Evrard, survenu le 19 mars à Thionville à l'âge de 76 ans.

Née Weber, le 30 novembre 1936 à Bouzonville, la défunte avait pris pour époux M. René Evrard le 5 août 1965 et demeurait à Aboncourt. Deux enfants sont nés de cette union, Dominique et Christel. Cinq petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial : Élodie, William, Maxime, Chloé et Jules.

Le corps de la défunte repose à la chambre funéraire d'Aboncourt.

La messe d'enterrement sera célébrée vendredi 22 mars, à 14 h 30, en l'église d'Aboncourt suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Nos condoléances à la famille.

### Mme Bernadette Jungmann

**BERTRANGE-IMELDANGE**. — Nous apprenons le décès de Mme Bernadette Jungmann, survenu le 19 mars à Thionville.

Née le 29 janvier 1938 à Tressange, la défunte, domiciliée à Bertrange, était veuve de M. Joseph Jungmann depuis 1975. De cette union étaient nés six enfants. Onze petits enfants étaient venus agrandir le cercle familial.

La cérémonie religieuse se déroulera vendredi 22 mars, à 15h, en l'église de Bertrange, suivie de l'inhumation au cimetière de Bertrange-Imeldange.

Nos condoléances à la famille.

### Mme Elisabeth Fombaron

**GUÉNANGE. —** Nous apprenons le décès de Mme Elisabeth Fombaron, née Kubasiak, survenu samedi 16 mars dans la commune. Elle était née le 7 novembre 1918 en Pologne. Elle avait épousé Marcel Fombaron, le 16 mars 1944 à Cessières (Aisne)et avait eu la douleur de le perdre le 23 octobre 1985. Elle était entourée de l'affection de son fils, Michel. La défunte demeurait à la maison de retraite Les Glycines, à Guénange. Elle avait effectué une longue carrière à La Poste. Mme Fombaron était également trésorière et membre active de l'association La Famille de Vandœuvre.

Les obsèques seront célébrées vendredi 22 mars, à 14h30, à Laon dans l'Aisne, suivies de l'inhumation à Cessières.

Nos condoléances à la famille.

## HUNTING

### Nettoyage de printemps

Rendez-vous est donné samedi 23 mars, à 9 h, place de la Mairie, à tous les habitants désirant participer au désormais incontournable nettoyage de printemps du ban communal, dans le cadre de la Journée de l'environnement.

Gants, gilets, sacs poubelle seront fournis.

### Assurances accidents agricoles

L'extrait du rôle des cotisations foncières 2013 relatif au recouvrement des cotisations d'assurance accidents agricoles est affiché en mairie. Toute observation à l'encontre de son contenu doit être formulée impérativement avant le 27 mars, délai de rigueur.

## GUÉNANGE

# Nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée

*Guénange a choisi de (re)passer à la semaine de quatre jours et demi en septembre : c'est le mercredi matin qui a été choisi. Cela impliquera des adaptations tant pour la municipalité que pour les enseignants et les parents.*

Pourquoi la municipalité de Guénange a-t-elle choisi de passer dès la rentrée de septembre à la semaine de quatre jours et demi alors que le décret ministériel du 24 janvier laisse la possibilité aux communes de le faire en 2014 ? Et quelles en seront les conséquences sur la vie locale ?

Ce sont ces questions qui ont été débattues lors d'une réunion en mairie. Autour du maire, des commissions des affaires scolaires et sociales et des services municipaux, étaient présents les responsables de l'Education nationale, l'inspecteur de la circonscription et le conseiller pédagogique, les enseignants et les parents d'élèves élus aux conseils d'école.

Ce que dit le projet ministériel : 24 heures d'enseignement sur neuf demi-journées ; pas plus de 5 h 30 par jour, ce qui implique généralement d'arrêter les cours à 15 h 30 et ce qui laisse une heure d'activités pédagogiques complémentaires, mais celles-ci sont sous la responsabilité exclusive des enseignants et ne dépendent pas de la commune. Par contre, le décret ne dit rien des temps péri éducatifs puisqu'ils relèvent des communes et n'ont donc pas de caractère obligatoire, ni pour elles ni pour les élèves.

***Une réunion provoquée en mairie a permis d'expliquer pourquoi la Ville souhaite appliquer la réforme dès la prochaine rentrée.*** Photo RL

La commune a décidé de sauter le pas dès le 1er septembre pour une raison simple : « *Guénange dispose dans le domaine du périscolaire de grandes possibilités* », a déclaré le maire, Jean-Pierre La Vaullée. Et d'expliquer sa pensée : « *Ces dernières années, la commune a déjà beaucoup investi dans le périscolaire, avec accueil des enfants avant les cours, à la pause de midi et après les cours : un service municipal, dirigé par Mme Simonetti s'en occupe, les structures existent et fonctionnent avec des animateurs formés. La commune a en effet choisi de faire de l'animation un véritable métier, avec BAFA ou BAFD obligatoire et de nouvelles embauches dans ce domaine sont envisagées au fur et à mesure de la montée en puissance du service. Autre choix de la commune : la gratuité de l'heure consacrée aux activités, après les cours* ».

Et de poursuivre : « *L'ensemble ne demande qu'à se développer d'autant plus que la commune dispose d'un autre atout de poids : ses associations* », tant culturelles que sportives. Plusieurs travaillent déjà avec le périscolaire ; d'autres seront sollicitées et toutes celles qui souhaitent offrir ou animer de nouvelles activités seront les bienvenues.

À cela s'ajoute une deuxième raison : la commune bénéficiera d'une subvention de l'État de 30 000 €, une somme qui ne serait pas versée en cas de report de la réforme en 2014.

Preuve de l'importance du sujet, de nombreuses questions ont été posées sur les détails de l'organisation, sur les responsabilités des uns et des autres, sur le choix des activités, sur l'implication des associations, sur les coûts, sur le choix du mercredi plutôt que du samedi. Conclusion du maire : « *Il y a des difficultés, on le sait ; on les surmontera, on le sait aussi* ».

## BERTRANGE-IMELDANGE

# Donneurs de sang plus nombreux

***Les donneurs bénévoles attentifs aux résultats encourageants qui viennent récompenser leurs efforts.*** Photo RL

« *Nos résultats sont à la hausse sur ces trois dernières années. Nous nous devons de continuer. La forte mobilisation des membres de l'amicale avec l'aide du personnel de L'EFS contribuera à maintenir cette dynamique et dès maintenant nous nous projetons sur 2013 pour maintenir ces résultats et si possible les améliorer* ». Tel est le bilan dressé par Jacques Quérel, président des Donneurs de sang bénévoles de Guénange-Bertrange-Bousse, lors de la dernière assemblée générale de l'association.

Un *satisfecit* dont ont pris actes les élus des communes concernées, venus assister aux travaux mais aussi Alain Maillard, président de l'Union départementale des donneurs de sang, le Dr Abdelhedi représentant l'ESF, et les nombreux représentants des associations du département.

Jacques Quérel a rappelé les efforts faits pour sensibiliser les jeunes au don du sang et a remercié les trois municipalités pour leurs subventions et la mise à disposition des locaux. Jean-Luc Théret, secrétaire qui présentait le rapport d'activité pour 2012 a souligné un total de 506 poches de sang et 19 poches de plasma, auquel s'ajoutent les 42 poches de plasma collectées sur le site de Metz. C'est au total 567 poches sang et plasma qui ont été collectées.

2012 aura vu une augmentation de 57 poches par rapport à 2011 ainsi que 16 premiers dons.

### Encouragements

Jean Schwinn, trésorier, a présenté le rapport financier qui a montré le sérieux de la gestion des comptes. Les réviseurs aux comptes, Jean-François Schaeffer et Alain Filmann sont reconduits pour le prochain exercice.

Le président a ensuite, procédé à la remise des diplômes en reconnaissances des dons puis a passé la parole aux différentes personnalités qui ont insisté sur la nécessité des dons et de la conservation de l'éthique qui guide l'action de tous les bénévoles.

Tous ont remercié les donneurs de sang qui contribuent à sauver de nombreuses vies et félicité les membres de l'association pour le travail accompli.

## SIERCK-LES-BAINS

# La réinsertion passe par le défrichage des vignes

C'est un projet social novateur que le maire a présenté lors du dernier conseil municipal. La commune, mais également Jean-Marie Leisen, vont mettre des terrains à disposition de jeunes gens en phase de réinsertion sociale et professionnelle. Il s'agira de défricher ces parcelles pour ensuite planter de la vigne. Ce projet associe la commune avec la Protection judiciaire de la jeunesse de la Moselle et l'association Fajo, dont la mission est le suivi judiciaire des mineurs en rupture scolaire et sociale.

L'activité qui est envisagée sera encadrée conjointement par un éducateur de l'Uemo de Thionville et un éducateur du Fajo. La convention permettra aussi de travailler avec ces jeunes sur d'autres chantiers de valorisation du patrimoine.

### Au fil du conseil

• Le conseil municipal a voté la création de deux emplois d'agent spécialisé des écoles maternelles.

• Les bénévoles de la bibliothèque municipale participeront à la manifestation départementale les InsoLivres, sur le thème "les portes racontent", le dimanche 9 juin. Dans le cadre de ce projet, la municipalité, en partenariat avec l'ACVS, sollicitera la compagnie *L'Etoile et la lanterne*. La commune est susceptible d'obtenir une subvention du conseil général d'un montant de 350 €.

• La commune a mis en place une délégation de service public pour la distribution et la gestion du réseau communal d'eau potable. Elle dispose aujourd'hui d'un contrat de DSP avec Veolia Eau pour l'exploitation des réseaux d'assainissement et d'AEP qui prendra fin au 31 décembre prochain. Le conseil attribue la maîtrise d'œuvre au bureau d'études Berest, à Basse-Ham, pour un montant HT de 5 663 €.

### Bienvenue à Aaron

Nous apprenons la naissance, le 16 février dernier, d'Aaron, au foyer d'Amanda et Roger Huther, domiciliés dans la localité.

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité au bébé.

### Concert pour les sidérurgistes

Un concert de soutien aux sidérurgistes d'ArcelorMittal de Florange est organisé samedi 23 mars, à 16 h, à la salle Voltaire. Le concert sera animé par la chorale *Mémoire ouvrière* de Lorient, et les chorales *A travers chants* de Guénange et *Tiff Notes* de Rombas.

### Loto samedi

Le Cyclo sport thionvillois organise un concours de loto samedi 23 mars, à 20 h, à la salle des fêtes Pablo-Neruda.

Dix-huit lots en bons d'achat sont mis en jeu.

Ouverture des portes à 18 h.

## DISTROFF

### Course pédestre et circulation

Ce vendredi 22 mars, de 8 h 30 à 11 h 30, plus de neuf cents enfants participeront à la course pédestre de Distroff à travers les rues du village et emprunteront les rues des lotissements.

Pour la sécurité des sportifs, il est demandé aux riverains de ne pas laisser de voiture en stationnement, ni sur la chaussée, ni sur les trottoirs étroits, sur les itinéraires de passage des courses et d'utiliser éventuellement les trottoirs larges en rapprochant les véhicules des murets de clôture.

Les conducteurs sont naturellement invités à être très vigilants et à observer les consignes des personnes chargées de la sécurité, habilitées par la sous-préfecture.

La rue de l'Église sera en outre fermée à la circulation entre 8 h 30 et 11 h 30, une déviation sera mise en place par les lotissements.

## MALLING

### Collecte des encombrants

La première collecte des objets encombrants de l'année aura lieu ce vendredi 22 mars.

Les habitants de Malling-Petite-Hettange voudront bien déposer leurs objets encombrants sur le trottoir la veille au soir de la collecte.

## VECKRING

### Nettoyage printanier

Vendredi 22 mars, à partir de 13 h, les enfants des écoles, encadrés par enseignants et parents, arpenteront les rues et chemins de la commune pour ramasser tous les détritus. Les bonnes volontés désireuses de leur prêter main-forte seront les bienvenues.

Goûter servi pour tous au retour.